



# SIVOM DU FOUSSERETOIS

Siège : MAIRIE de LE FOUSSERET

31430 LE FOUSSERET

Téléphone/Fax : 05 61 98 34 33

## LANCEMENT DE LA COLLECTE SELECTIVE 1<sup>er</sup> MARS 2004

Madame, Mademoiselle, Monsieur, et vous les enfants !

Comme nous vous l'avons annoncé il y a quelques semaines, la collecte sélective des déchets ménagers à recycler va débiter le **1<sup>er</sup> MARS 2004**.

Dans la "collecte traditionnelle", tous les déchets ménagers sont mélangés. Avec la "collecte sélective", vous séparez les emballages à recycler des autres déchets. Aussi sont-ils collectés séparément !

Pour vous aider à réaliser le tri de vos déchets, un guide pratique du tri vous a été remis. Conservez-le précieusement, il va vous servir !

Vous avez, maintenant, à votre disposition un nouveau bac à couvercle jaune. Il est **strictement réservé aux emballages ménagers à recycler** : bouteilles en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques, journaux, magazines et cartonnets. Il est important de mettre ces emballages directement dans le conteneur, en vrac, **l'utilisation des sacs étant formellement interdite**. En effet, le plastique des sacs est bien trop fin et ne peut être recyclé.

En revanche, dans les conteneurs à couvercle noirs, l'utilisation des sacs est obligatoire pour recevoir les ordures ménagères.

Pour information, les conteneurs sont la propriété du SIVOM. Cependant, le petit entretien (nettoyage) est à la charge des particuliers. Les réparations plus importantes (changement d'une roue, d'un couvercle...) seront effectuées par le SIVOM. En cas de vol ou de détérioration, veuillez contacter le service de la Collecte Sélective au 05 61 98 34 33.

Pour les bacs se trouvant aux points de regroupements, l'entretien, les réparations et le nettoyage seront pris en charge par le SIVOM.

Le verre sera toujours apporté au récup' verre.

### De nouveaux conteneurs, un nouveau camion, de nouveaux jours de collecte !

En effet, un camion benne bi-compartmenté ramassera les ordures ménagères et les recyclables en un seul passage ; pour cette raison, un nouveau calendrier de collecte est mis en place :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
LE FOUSSERET bourg et campagne	CASTELNAU-PICAMPEAU	GRATENS	LE FOUSSERET bourg
	FUSTIGNAC	POUY-de-TOUGES	SAINT-ELIX-le-CHÂTEAU
	LUSSAN-ADEILHAC		
	MARIGNAC-LASCLARES		
	MONTEGUT-BOURJAC		
	MONTOUSSIN		
	POLASTRON		
	SENARENS		

## Dans quel but recyclons-nous ?

- Éviter le gaspillage

Pourquoi jeter ce qui peut être réemployé ? Et puis, ne l'oublions pas, tout ce qui est recyclé n'est plus à éliminer. C'est ainsi que nous maîtriserons les coûts de traitement de nos déchets.

### **Les barquettes prennent la route.**

L'aluminium des boîtes de conserve, barquettes, aérosols et boîtes boissons est, entre autres, recyclé dans la fabrication de pièces de voitures.

### **Une bouteille qui se tricote !**

Les bouteilles en plastique sont transformées en fibres synthétiques destinées au rembourrage des peluches ou en fil à tricoter : avec trois bouteilles on peut réaliser une écharpe, avec 27, un chandail.

### **L'acier, recyclable à l'infini.**

L'acier des boîtes de conserve est à nouveau utilisé dans l'industrie sidérurgique. On peut, par exemple, le retrouver dans des pièces de moteur, de tôles, des boîtes de conserve...

### **Le cycle des papiers et des cartons.**

Les papiers et cartons redeviennent de la pâte à papier qui donne à son tour de nouveaux papiers et cartons.

- Créer des activités nouvelles

Le recyclage permet de développer de nouvelles activités.

Il faut des hommes pour collecter, conditionner, transformer les matériaux. Des emplois nouveaux sont donc créés. C'est important.

### **Des hommes pour donner une nouvelle vie à nos emballages.**

Dans le centre de tri, les contrôles de qualité et la séparation des différents matériaux selon leur nature s'effectuent donc de manière essentiellement manuelle. Ainsi, c'est grâce à des hommes et à des femmes que nos emballages auront une nouvelle vie.

Alors, pensez à leurs conditions de travail et prenez soin de **bien vider vos emballages à recycler (pas d'objets dangereux, pas de verre, pas d'ordures ménagères)**. Leur tâche sera facilitée et plus agréable.

- Protéger notre environnement

Le recyclage permet de préserver des ressources naturelles telles que le bois, le pétrole, le fer... Ces ressources ne sont pas inépuisables. Pensons-y !

### **Un doute, une question ?**

Pour répondre à toutes vos questions, nous avons mis à votre disposition ce numéro de téléphone spécial 05 61 98 34 33. N'hésitez-pas ! Contactez Christelle du lundi au jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h.

Nous comptons sur votre participation, et vous en remercions par avance personnellement.

Veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président du SIVOM et les Maires des Communes du Canton de LE FOUSSERET